

L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal est nominée au prix Nobel de la paix 2022 : L'initiative vient de M. Erik Orsenna, économiste, écrivain, professeur et membre de l'Académie française

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 02 FEVRIER 2022

1029

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali - France

“Nous pas bouger!”



Suspension de la vente de vignettes pour engins à deux roues : Une question de souveraineté ...



Électrification rurale : De la lumière pour Sirakorola



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

01 Janv.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage: la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

2 351

Nouveaux cas confirmés

49

Nouveaux guéris

137

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

36 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
07 cas graves en soins intensifs
2696 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 101

Guéris

26 475

Décès

715

dont 2038 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.21



P.29



/ Une /

Crise Mali – France et l'autisme de Le Drian : « Nous pas bouger ! »

P.4

/ Brèves /

L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal est nominée au prix Nobel de la paix 2022 : L'initiative vient de M. Erik Orsenna, économiste, écrivain, professeur et membre de l'Académie française

P.11

Après le retrait des forces spéciales danoises : Le torchon brûle entre Bamako et Paris

P.11

Mali : « Ce que nous avons souhaité en demandant le départ de l'ambassadeur » (ministre)

P.12

Mali : Jean-Yves le Drian et son fils Thomas dans la tourmente

P.12

Opération Kèlètigui 1 : Le bilan des opérations évalué à sa juste valeur

P.13

Gestion des scènes de crimes : Policiers et gendarmes en formation

P.13

Passeport malien fabriqué par fils de Le Drian : Le ministre et les directeurs aux piloris ?

P.13

COMMUNIQUE DU PACP relatif à l'expulsion de l'ambassadeur de France du Mali

P.14

Mali : Paris et ses partenaires européens « travaillent d'ici à la mi-février » sur leur dispositif

P.14

/ Actualité /

Électrification rurale : De la lumière pour Sirakorola

P.17

Suspension de la vente de vignettes pour engins à deux roues : Une question de souveraineté à assumer

P.18

Exploration Spatiale & Astronomie : Où en est le Mali ?

P.19

Terrorisme au Mali : Le vol de bétail, la juteuse affaire terroriste qui ruine les populations

P.20

25è session du Conseil d'administration de l'AJEP : Note d'information sur les travaux

P.21

Dos au mur : Paris se donne 15 jours pour trancher sur l'avenir de sa présence au Mali

P.23

Mali : « On va se diriger vers des décisions très difficiles », estime Christian Cambon, après l'expulsion de l'ambassadeur

P.24

/ Politique /

Crises au Sahel : La France fait-elle encore partie de la solution ?

P.27

Transition au Mali : Un sommet extraordinaire de la CEDEAO prévu le 3 février prochain sur la situation du pays

P.28

Soutien de l'ADEMA-PASJ à la Transition : « Avec vigilance, exigence et surtout franchise »

P.29

/ Culture & société /

Pédophilie et agression sexuelle : Des femmes brisent le silence

P.31

/ International /

Birmanie : La population défie la junte un an après le coup d'État

P.32

Burkina Faso : La junte rétablit la Constitution tout en donnant le pouvoir aux militaires

P.33

/ Sport /

CAN 2022 : Cameroun-Égypte et Burkina Faso-Sénégal en demies finales

P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Crise Mali - France et

l'autisme de Le Drian

« Nous pas bouger ! »

■ ■ Nous, pas bouger ! ». Ce titre culte du célèbre chanteur malien vous dit-il quelque chose ? Le Domingo de la chanson malienne, au regard de tout ce que les africains ont apporté à la France demandaient à nos compatriotes de résister aux appels incessants aux CRS et à la police, aux arrestations, aux humiliations, aux expulsions...

Voilà donc qu'à rebours, (Eh oui, la roue de l'histoire tourne), le ministre des Affaires étrangères de la France tient un discours spécieux pour refuser de quitter le Mali. Contre

vents et marées et malgré les critiques et injonctions de ses compatriotes parlementaires ou candidats à la prochaine élection présidentielle du mois de mars, dont certains, il est vrai sont peu honorables.

Passons sur les élucubrations d'une Marine Le Pen, d'un Éric Zemmour ou encore d'un Dupont-Aignan pour nous arrêter sur l'intervention de Jean Luc Mélenchon « **Avant que les sacrifices et nos morts au #Mali n'aient été rendus vains, avant que la déchirure soit complète il est temps pour la France de revenir au réel et de vider l'abcès avec**

le pouvoir malien actuel. Et que l'Assemblée nationale soit saisie et décide d'un plan d'actions ».

Quant à Valérie Pécresse, candidate des Républicains, 2ème force politique en France, sa « **conviction c'est que la France doit rester au Sahel. Au Mali, nous nous battons contre l'islamisme qui menace non seulement l'Afrique mais aussi et surtout l'Europe. Le renvoi de notre ambassadeur est une humiliation, le Gouvernement n'a pas anticipé cette crise.** »

Le député communiste de la Seine Saint-Denis, Jean-Paul Lecoq, hier, à l'Assemblée nationale, a dressé un panorama quasi-complet de la situation « Guinée, Mali, B. Faso, les changements de régime dans le sahel vous obligent à modifier radicalement votre politique dans la zone. Au Mali et au Burkina Faso les coups d'Etat militaires semblent moins contestés que la présence française. Certains pensent même que la prise de pouvoir par les militaires est un gage de retour à la souveraineté. Entendez-le !

Les sanctions de la CEDEAO contre le Mali ont été vécues comme ayant été pilotés par la France. Or, elles vont appauvrir les Maliens et les peuples alentour. Ça aussi vous devez l'entendre. Le résultat de votre obstination, c'est que notre ambassadeur a été expulsé du Mali. Les peuples du Sahel veulent se libérer d'un lien de subordination avec la France. Est-il monétaire, est-il économique ou militaire ? Les communistes pensent que ce sont les trois à la fois. Il faut rebattre les cartes de la présence française au Sahel. Les sociétés privées de sécurité comme Wagner ne sont là que parce que la politique française sahéenne a failli.





Malgré le courage de nos soldats, au Sahel, l'armée française a échoué. En conséquence, annoncez un plan de retrait de nos troupes avec un agenda concerté plutôt que les Accords d'Alger qui vont déchirer le Mali. Soutenez le désarmement de tous les groupes armés comme proposé dans la feuille de route de Lusaka. Rendez une 2ème fois leur indépendance à ces états. Mettez fin au FCFA et au pillage des ressources par les multinationales françaises. Faites respecter la démocratie et écoutez les peuples et pas seulement leurs dirigeants ».

Rien de tout cela ne saurait faire fléchir M. Le Drian fortement encouragé et soutenu par le locataire du palais de l'Élysée Emmanuel Macron et par certains de ses pairs de l'Union Européenne. Ainsi, le porte-parole du gouvernement français, Gabriel Attal soutient que la France travaillera « d'ici mi-décembre à l'adaptation de la force Barkhane au regard de l'isolement progressif du Mali. "Ce qui est certain, c'est qu'on va continuer à lutter contre le terrorisme au Sahel qui n'est pas que le Mali".

Sortant finalement de sa réserve, le ministre danois des Affaires étrangères a lui aussi évoqué « **l'irresponsabilité** » et le risque pour le Mali de perdre sa crédibilité internationale. Fort de ces soutiens, Jean Yves Le Drian a remis ses gants pour se livrer à son sport favori : cogner dans l'espoir de mettre son vis-à-vis K.O.

Se croyant donc tout permis et voulant aussi laver son honneur terni et sa compétence mise en doute, il endossa sa tenue de combat devant l'Assemblée nationale française et comme un coq sur ses ergots proclama « Le combat contre le terrorisme se poursuivra, et se poursuivra au Sahel. Il se poursuivra aussi

avec l'accord des autres pays de la région. Et il se poursuivra aussi en soutien des pays du golfe de Guinée qui aujourd'hui voient la porosité des frontières permettre aux groupes terroristes de pénétrer dans le Nord de ces territoires.

Donc, notre volonté est intacte et ce n'est pas un événement dû à l'irresponsabilité - je réitère mes mots - dû à l'illégitimité d'un gouvernement de coup d'Etat, qui va nous faire enrayer notre lutte contre le terrorisme ». Encore les gros mots qui viennent comme une seconde nature. Avant de « s'apitoyer » sur le sort du Mali « Mais au-delà de cela, Monsieur le Député, je voudrais vous dire que dans les circonstances actuelles, c'est le Mali qui s'isole. Parce que le sujet que nous avons devant nous, ce n'est pas un sujet franco-malien, c'est un sujet entre la communauté internationale et le Mali. C'est un sujet entre les Africains et le Mali. C'est un sujet entre les Européens, les Africains, et le Mali. C'est un sujet pour notre propre sécurité collective. Parce qu'il y a une chose dont vous devez être sûr, je l'ai dit tout à l'heure, nous n'allons pas interrompre notre combat contre le terro-

risme».

Surtout qu'il pense avoir la légalité internationale avec lui : « la présence française, et la présence des alliés de la France - y compris le G5 - au Mali, mais aussi au Sahel, pour combattre contre le terrorisme, elle est tous les ans réapprouvée, réendossée par le Conseil de sécurité des Nations unies à l'unanimité ». La critique des autorités de la Transition malienne étant devenue une drogue dont il ne peut plus se passer Le Drian repasse à l'attaque « on constate au Mali que d'une part il y a une rupture politique : qu'est-ce que c'est que cette junte, qui veut rester au pouvoir encore cinq ans après avoir passé deux ans après deux coups d'Etat successifs, et qui vient donner des leçons de Constitution ? Nous sommes donc là devant cette rupture politique qui pose des questions. Et par ailleurs, nous sommes devant une rupture militaire, puisqu'on constate depuis quelque temps des entraves au bon fonctionnement des militaires, qu'ils soient des militaires français, ou que ce soit des militaires qui nous accompagnent, en particulier les Européens qui - je pense aux Danois - ont dû quitter le territoire.

Donc, face à cette situation-là, nous constatons que la situation ne peut pas rester en l'état, et nous avons ouvert des consultations, et avec nos amis africains et avec nos amis européens pour voir quelles décisions nous allons devoir prendre pour continuer à combattre le terrorisme, parce que c'est notre seul objectif. ».

Pauvre Colonel, Assimi Goita préparez-vous donc : le Généralissime Jean- Yves Le Drian s'apprête à passer à l'offensive nucléaire. Aux abris !

■ Moctar SOW



Journal Mindiss



Guinée-Bissau : Le général Biagué Na Ntan est décédé.

Le patron de l'armée bissau-guinéenne est décédé depuis hier lundi 31 janvier. «Le Totem du palais d'Emballo est mort à l'île de Cuba où il était hospitalisé la veille de la tentative de coup d'État», a indiqué une source.

Le général Biagué Na Ntan, Chef d'Etat-major général des armées (Cemga) «a toujours déjoué des insurrections souvent menées par ses parents balantes». En réalité, poursuit-on, il «protégeait le président Emballo en usant de son influence chez les Balantes».

La Guinée-Bissau a été, ce mardi 1er février, le théâtre d'une tentative de coup d'État. Des tirs ont été entendus au palais du gouvernement, en plein Conseil des ministres. Selon les dernières informations le chef de l'État, Umaro Embalo, va bien. De même que son Premier ministre. Le calme revenu et l'adresse à la nation du président ne va pas tarder.

Avec Seneweb



Casimir Sangala



Guinée Bissau : Le Général de brigade (réserviste) Umaro Sissoco Embalo déjoue une tentative de putsch, plusieurs morts.

Université De Bamako Usjpb



Colloque Scientifique des universités publiques du Mali sur les sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA

Les universités publiques du Mali, à savoir : l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB), l'Université des sciences techniques et de technologie de Bamako (USTTB), l'Université des Lettres, des sciences humaines de Bamako (ULSHB), l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), l'université de Ségou, ne comptent pas rester en marge des sanctions lourdes économiques, financières, administratives, de gel des avoirs, infligées par la Communauté économiques des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), au Mali le 9 janvier 2022 à Accra (Ghana). Pour apporter

leur soutien, contribution à cette période difficile de la nation, les enseignants des dites universités, sont réunis en conclave du 31 janvier 2022 au 1er février 2022, à l'USJPB. La réflexion porte sur le thème : « Le Mali à l'épreuve des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMO: contribution des universités pour les pistes de résilience ». La cérémonie d'ouverture du colloque a été présidée par Pr Amadou Kéita, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en compagnie de son homologue de l'Urbanisme, de l'Habitat, de Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Bréhima Kaména, et du Directeur de l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye, le colonel Souleymane Sangaré. Prennent part aux travaux, les recteurs d'universités, enseignants chercheurs, etc.

Prenant la parole au nom de l'ensemble des recteurs des cinq universités du Mali, le Recteur de l'USJPB, Pr Moussa Djiré, s'est dit étonné des sanctions prises à l'encontre du Mali par la CEDEAO et l'UEMOA. Si tout le monde s'attendait à l'adoption d'une énième série de sanctions de ces institutions sous-régionales, dit Pr Moussa Djiré avec regret, le monde entier, en premier lieu le peuple malien et l'opinion publique africaine, a été surpris par l'ampleur et la dureté des mesures équivalant à une déclaration de guerre.

Les universités, étant des lieux de production, de conservation et de reproduction du savoir, avec pour vocation non seulement la formation des cadres, mais aussi la recherche, l'expertise, l'accompagnement de la Nation dans la réflexion sur les grandes préoccupations, révèle le Pr Moussa Djiré, ne pouvaient pas demeurer en reste de ce débat pour ne pas faillir à sa mission. Fidèle à cet engagement donc, a-t-il indiqué, elles ont décidé d'apporter aujourd'hui leur contribution à la compréhension des tenants et aboutissements des sanctions ainsi que des pistes de solution pour une sortie de crise et une plus grande résilience. « Il s'agira en fait d'une porte d'entrée pour porter la réflexion sur les actions de refondation dans le court et le long terme, à la lumière des recommandations pertinentes des Assises Nationales de la Refondation. Ce faisant, la démarche sera scientifique. Mais, elle sera aussi patriotique ; en d'autres termes, les pistes de solutions préconisées seront celles possibles et objectivement réalisables, mais fondées sur l'intérêt supérieur de la Nation et du peuple malien», a rassuré le recteur Moussa Djiré.

A son tour, le Pr Amadou Kéita s'est réjoui des responsables d'universités et d'enseignants-chercheurs des cinq universités publiques du Mali pour avoir initié une telle activité scientifique. Selon le ministre, la tenue de ces deux journées de réflexion constitue, sans aucun doute, un témoignage éloquent de l'engagement patriotique de la communauté scientifique et de la souscription des universitaires à la recherche d'un idéal de paix et de dignité humaine pour les maliens et les africains.

Plusieurs communications sont prévues durant les deux jours d'échanges notamment : « Analyse systématique des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le mali et les pistes de résilience », « la force en attentes de la CEDEAO à l'épreuve du terrorisme au Sahel et au prisme des sanctions imposées au Mali », « suspension

des transactions commerciales et financières : quels impacts sur les entreprises et le bien être des ménages au Mali ? »...



■ Kassoum Thera



Rien ne pouvait justifier ce coup d'Etat contre le #Général# cest pourquoi il a échoué et n'a pas eu de ferveur populaire autour comme ce fut les cas au Burkina, en Guinée et au Mali



■ Amadou Sanogo



Le Mali ne sera pas le seul rivé des yeux du monde.
Sanction contre notre pays, ça va rester dans le t-riku Incha-Allah.



Serge Daniel
@SergeDa58898703

#Guinee Bissao: Alors que je viens d'arriver à Accra pour le sommet CÉDEAO du 3/2/ sur le Burkina, le Mali et la Guinée , j'apprends de très bonne source que des militaires encerclent le palais du Président de la GB Umaro Sissoco Embaló avec la "ferme intention" de l'arrêter.

17:13 - 01 févr, 22 - Twitter for iPhone

20 Retweets · 4 Tweets cités · 48 J'aime

■ Actu Burkina



Selon notre confrère Lefaso.net qui cite le service de communication du Groupe EBOMAF, Le PDG dudit groupe, Mahamadou Bonkougou, a fait la promesse d'octroyer 400 millions de francs CFA aux Etalons du Burkina au cas où ils parviennent à arracher des victoires lors des matchs des demi-finales et de la finale de la CAN 2021 au Cameroun. L'annonce faite ce mardi 1er février 2022 à Ouagadougou.....



■ LA LEGENDE ALPHA BLONDY



40 ans de #carrière, plus de quinze albums à son actif, un nombre incalculable de concerts, #AlphaBlondy est sans doute la star internationale la plus populaire du #reggae depuis la mort de #BobMarley. Celui qui a mis la Côte d'Ivoire sur la #carte du reggae en prouvant que ce rythme n'était pas réservé à la #Jamaïque parcourt le globe avec son groupe, le Solar System. De Kingston à Jérusalem, son #message est #universel et touche ceux qui rêvent d'un monde plus juste. Il exprime par ses chansons les préoccupations d'un continent

#africain en pleine mutation. Chez lui, en Côte d'Ivoire, Alpha Blondy est apparu comme la voix des sans voix jusqu'à devenir #symbole d'espoir.



■ Fier D Etre Malien et Africain.



La Norvège vient d'annoncer le retrait de son contingent de la force Takuba. Et la France se donne 15 jours pour décider de l'avenir de la présence militaire française au Mali. (TV5Monde) #rezopnacom



■ Moussa Baba Coulibaly



Le chauve ferait mieux de se taire et laisser la diplomatie aux professionnels. Respect SEM Abdoulaye Diop.

■ Forces Armees Maliennes



URGENT !!!

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Mali, les FAMa vous offrent un Centre d'Appel avec 02 numéros d'appel gratuit à partir du mercredi 02 février 2022 à 09h00.

Ces numéros sont mis à disposition pour vous permettre de donner des informations sur les menaces sécuritaires, les renseignements sur les groupes armés terroristes, les contrebandes, etc...

Partagez à souhait cette affiche qui vous sauvera la vie ainsi qu'à beaucoup d'autres paisibles citoyens.



■ Courrier international



Le mouvement de contestation contre les restrictions sanitaires liées à la pandémie se poursuit à Ottawa. Les camionneurs, accompagnés d'autres manifestants, refusent de quitter les rues de la capitale canadienne qu'ils occupent depuis plusieurs jours, alors que la police et la population locales s'impatientent



■ DIEZ



ILS ONT REJETÉ, DÉCLINÉ LES INITIATIVES DE L'ONG D'ITALIE DISANT QUE LA PROPOSITION N'EST PAS CONFORME À LEURS REVENDICATIONS. MERCI À MR LE MINISTRE DE LA RÉCONCILIATION POUR SES EFFORTS ENTAMÉ DEPUIS SA NOMINATION. PARLONS, DIALOGUÉ ENTRE MALIENS POUR TROUVER DES SOLU-

TIONS À NOS PROBLÈMES.
VIVE L'UNITÉ, LA PAIX ET L'ENTENTE AU MALI



■ Umaro Sissoco Embaló



Je vais bien Alhamdulillah. La situation est sous contrôle gouvernemental. Je remercie la population de Guinée Bissau et toutes les personnes au delà de notre pays qui se sont inquiétées pour mon gouvernement et moi. Vive la République et que Dieu veuille sur la Guinée-Bissau.

■ Mathieu Hédoïn



Ce soir, je tiens à rendre hommage à mon ancien chef, l'Ambassadeur Joël Meyer, dont l'expulsion vient d'être décidée par la junte au #Mali. Au-delà du contexte immédiat qu'il ne m'appartient pas de commenter, je garde des 3 ans passés à ses côtés le souvenir d'un homme entièrement dévoué à sa mission : maintenir la relation à la hauteur de l'amitié historique entre nos deux pays. Ici à #Tombouctou. Et pourtant, rarement pareille tâche n'aura été si délicate, tant les soubresauts sécuritaires (attaques, otages), politiques (insurrection civile, double coup d'Etat) ou bilatéraux (actualité) auront été nombreux. Ici au comité de suivi de l'accord d'Alger, le #CSA. Un ambassadeur est un passeur de mondes. Jusqu'au bout, Joël Meyer aura employé son énergie à forger une compréhension commune, renforcer les partenariats, dissiper les malentendus, trouver des compromis, identifier des voies nouvelles et/ou possibles. Des marbres de #Koulouba à la poussière de #Kati, du gouvernorat de #Kidal aux berges de #Mopti, son inlassable engagement en faveur de la paix, du dialogue et de la coopération n'aura, je le crois, jamais été mis en défaut. Toute diplomatie est aussi affaire humaine. Quiconque ayant côtoyé J. Meyer aura noté sa vive intelligence, son humour, sa gentillesse. Je garde en mémoire les fois où, harassés après une n-ième visite parisienne, nous nous voyions offrir un « dernier verre » de minuit.

Ou cette fois encore lorsque, en dépit de la montée des récriminations anti-françaises, il accepta avec plaisir d'aller à la rencontre des blogueurs de @BenbereM , dans leurs locaux, afin de permettre un échange qu'il souhaitait le plus libre possible. Certains ne le savent peut-être pas, d'autres ne veulent pas le (sa)voir, mais le #Mali perdra dans quelques heures un grand ami. Merci et bon vent, Monsieur l'Ambassadeur.



■ Wassim Nasr



#BurkinaFaso extrait images de l'embuscade de l'#EI contre l'armée à #Ngoungam le 11 janvier

■ ASSADEK AG HAMAHADY



Plus d'un milliard d'euros injectés pour la sécurisation du Sahel et singulièrement du Mali. Barkane ne quittera pas si facilement le Mali. Souhaitons que les uns mettent de l'eau dans leur vin, les autres dans leur tchiapolo et le thé.





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Après le retrait des forces spéciales danoises : Le torchon brûle entre Bamako et Paris



Le torchon brûle entre Bamako et Paris depuis le retrait des forces spéciales danoises au Mali, le 27 janvier, à la demande du gouvernement malien de Transition. En effet, quelques heures seulement après l'annonce, deux ministres français, notamment ministre des Armées, Florence Parly et celui des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, ont sévèrement critiqué la décision des autorités maliennes. Alors que Florence Parly accuse la junte militaire de multiplier « les provocations », son collègue des Affaires étrangères a critiqué une junte « illégitime », qui prend des « mesures irresponsables ».

Par un communiqué, le Colonel Maïga s'en est pris à son tour avec virulence à la ministre française des Armées, en l'invitant « à plus de retenue et à respecter le principe élémentaire de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État ». Quant au ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, il a eu une passe d'armes avec son homologue français, Jean-Yves Le Drian, qui avait qualifié les mesures des autorités maliennes « d'irresponsables » et la junte militaire « d'illégitime ».

Sur la chaîne française France 24, le chef de la diplomatie malienne s'est dit surpris d'apprendre ces déclarations d'un diplomate de la trempe de Le Drian qui parle au nom d'un pays comme la France. « Ces insultes et ces propos empreints de mépris sont inacceptables et ne sont pas une preuve de grandeur », a répliqué Diop avant de dénoncer l'accord de défense conclu entre la France et le Mali. Selon lui, certaines dispositions de cet accord sont contraires à la Constitution et à la souveraineté du Mali et nécessitent une révision. Une demande a été adressée à Paris dans ce sens et « attend une réponse rapide de Paris », a-t-il précisé. Sur un éventuel départ des troupes françaises du Mali, Abdoulaye Diop a précisé que « Si une présence à un moment donné est jugée contraire aux intérêts du Mali, nous n'hésiterons pas à nous assumer ».

Amidou Keita / Source : Le Témoignage

L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal est nommée au prix Nobel de la paix 2022 : L'initiative vient de M. Erik Orsenna, économiste, écrivain, professeur et membre de l'Académie française

Le Geneva Water Hub, un Centre de l'Université de Genève qui promeut un plaidoyer politique pour l'utilisation de l'eau comme instrument de paix et de coopération ;

Le Réseau International des Organismes de Bassins (RIOB), dont le principal objectif est de promouvoir des relations permanentes entre les organismes intéressés par la gestion globale des ressources eau par bassins. Cette éminente personnalité et ces prestigieuses institutions qui ont décidé de proposer la candidature de l'OMVS ont jugé que cette Organisation a, depuis 50 ans, démontré qu'un cours d'eau peut être à la fois vecteur de paix régionale, levier de progrès économique et ferment d'une culture commune, en mettant en œuvre des principes de gouvernance et des programmes d'action garantissant une utilisation durable et partagée de l'eau entre ses quatre pays riverains.

Ils ont estimé qu'à l'heure où les conflits liés à l'eau vont se multiplier sous les effets du changement climatique et de la pression démographique, l'OMVS peut inspirer d'autres bassins fluviaux pour promouvoir la solidarité entre territoires amont et aval autour de la gestion de la ressource en eau en tant que bien commun. Ainsi, récompenser l'OMVS enverrait un message politique fort : affirmer que l'eau est au cœur des futurs enjeux géopolitiques ; diffuser et pérenniser un modèle de gouvernance transfrontalière exemplaire à partir d'un continent malheureusement marqué par l'instabilité politique et les conséquences déjà perceptibles du changement climatique.

Cette nomination est une nouvelle distinction qui arrive au moment où la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal célèbrent le cinquantième anniversaire de la création de l'OMVS, 50 ans de gestion exemplaire du fleuve. Fait à Dakar le 31/01/2022



Mali : « Ce que nous avons souhaité en demandant le départ de l'ambassadeur » (ministre)



Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, attend de Paris qu'elle « clarifie ses positions et ses appréciations par rapport aux autorités de la Transition ». « Il y a un différend sur le plan politique et diplomatique avec la France », a laissé entendre Abdoulaye Diop, après la demande d'expulsion notifiée de l'ambassadeur français à Bamako, Joël Meyer. « Ce que nous avons souhaité en demandant le départ de l'ambassadeur, c'est que qu'il puisse, en attendant que les autorités françaises clarifient leurs positions et leurs appréciations par rapport aux autorités de la Transition, quitter le territoire national et revenir à tout moment si le gouvernement français détermine sa position », a martelé le chef de la diplomatie malienne.

Avant d'ajouter : « Il y a certainement un différend sur le plan politique et diplomatique que nous travaillons à régler. Nous n'admettons pas que vous soyez là et continuez à traiter les autorités d'illégitimes. Je tiens à préciser qu'il s'agit d'une position de principe parce que cette position de la France est contraire au principe d'amitié, de relations amicales entre les pays ».

Selon Abdoulaye Diop, cette mesure répond à cette posture de la France à l'égard des autorités de la Transition malienne. « Nous savons que la France, elle-même, aligne sa position à celle de la CEDEAO qui n'a jamais remis en cause les autorités de la Transition, ni l'Union Africaine et les Nations Unies, ni même l'Union Européenne. Donc, la France est le seul pays dans cette posture d'attaques directes contre la légalité et la légitimité des autorités de la Transition ».

Le ministre des Affaires étrangères malien précise toutefois que « les différends avec la France ne touchent pas les ressortissants français qui sont parmi nous, ni des entreprises françaises qui peuvent continuer à vaquer normalement à leurs occupations. Les Français restent les bienvenus au Mali, donc il n'y a pas de problème entre les populations françaises et les populations maliennes, ni ici, ni en France. »

L'ambassadeur de France à Bamako est sommé de quitter le Mali dans

Mali : Jean-Yves le Drian et son fils Thomas dans la tourmente



Alors que la brouille diplomatique entre Paris et Bamako s'emballa, une vieille affaire qui semblait enterrée remonte à la surface. Selon une rumeur qui enfle sur les réseaux, les autorités maliennes auraient ouvert une enquête sur l'attribution du marché des passeports biométriques maliens à une entreprise bretonne sur pression de Jean Yves Le Drian, ministre français des Affaires Etrangères.

L'histoire remonte à 2015, Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense, a en charge l'opération Barkhane. Il profite de sa position pour tordre le bras à feu le président Ibrahim Boubacar Keïta afin que l'entreprise bretonne Imedia, anciennement Oberthur, obtienne le marché des passeports et remplace la société canadienne Bank note qui était jusque là chargée de la confection de ces documents. A l'époque, l'affaire avait fait scandale au Mali, les députés s'en étaient emparés et avaient posé des questions à l'Assemblée Nationale. En effet, outre que ce marché ait été passé de gré à gré, la facture des passeports avait explosé et les recettes du gouvernement diminuées. Bref, ce n'était pas une bonne affaire, sauf peut-être pour un homme d'affaires du nom de Thomas Le Drian, le fils du ministre.

CIRCULEZ, RIEN À VOIR

En juin dernier, « Jeune Afrique » qui ne nous avait pas habitués à une telle audace contre les autorités françaises avait révélé l'affaire. Sans pratiquement aucune reprise par le reste de la presse française. Il était clair qu'en haut lieu, Jean Yves Le Drian n'avait pas que des amis....

L'été suivant, Jean Yves Le Drian voyait sa cote de popularité chuter à l'Elysée. Au point que l'hypothèse de son départ du gouvernement était évoquée. « Il y a une chance sur deux qu'il s'en aille », avait confié un député influent d'« En Marche » à « Mondafrique ». Mais là encore, silence radio des principaux medias. Jean Yves Le Drian, l'artisan de la politique africaine de la France depuis dix ans, et à ce titre principal responsable du désastre des relations entre Paris et Bamako, veille à son image et reste intouchable !

Source : Mondafrique

les 72 heures à compter de la notification reçue le 31 janvier 2022. Une mesure « liées aux déclarations outrageuses qui ont été formulées à l'endroit des autorités de la Transition » par le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian.

Source : APA

Opération Kèlètiguï 1 : Le bilan des opérations évalué à sa juste valeur



2000 litres de carburants, 11 armes à feu dont 5 pm, 2 carabines chinoises, 4 fusils de chasse, des chargeurs de pm, 11 motos, 1 pickup, de téléphones portables et des dizaines de suspects interpellés.

C'est le résultat de l'opération menée pendant ces dernières semaines par les GTIA KELETIGUI 1 dans le secteur 6 de l'opération Maliko, plus précisément dans la bande forestière de Wagadou. Cette opération dirigée par le Colonel Boubacar Yassanry Sanogoh avec à ses côtés le Colonel Seydou Bassirou Niangado a débuté depuis décembre 2021.

Sa mission principale, faut-il le rappeler, consiste à traquer les Groupes Armés Terroristes jusque dans leurs derniers retranchements, promouvoir la cohésion entre les populations, cultiver la confiance entre les FAMA et les populations, et favoriser ainsi le retour de l'Etat dans les zones vulnérables et reculées.

Source : FAMA

Passeport malien fabriqué par fils le Drian : Le ministre et les directeurs aux piloris ?

Le passeport du Mali est confectionné par la société MSN laquelle est dirigée par un Français du nom de Daniel. Les autorités de la Transition ont ouvert une enquête sur l'attribution du marché des passeports maliens au fils de Le Drian. Les faits de corruption et de concussion sont avérés dans ce marché. D'où l'ire du Papa qui crie et aboie dans tous les sens comme un chien enragé.

Le fiston national français a mis une petite fille (une sorte de copinage ?) du nom de K. Niang qui préside aux destinées du précieux document. C'est ce duo qui gère le passeport malien. Aujourd'hui, Le Drian veut faire écarter la Transition pour amoindrir les bruits de casseroles de leur famille. Ni le ministre de la Sécurité ni le DG de la police, encore moins le Directeur de l'Immigration, ne peut faire quoi que ce soit. Tout le monde est à la merci de cette « fille ».

La base des données du passeport malien est gérée par la France à travers cette société MSN qui a été imposée par l'ancienne famille présidentielle. Selon les indiscretions, la présidence du conseil

Gestion des scènes de crimes : Policiers et gendarmes en formation



Financée par la MINUSMA, la formation au profit des sous-officiers de la Police et de la Gendarmerie a débuté, le lundi 31 janvier, à la Direction Générale de la Police Technique et Scientifique (DGPTS). Durant douze jours, les participants seront outillés par les formateurs, tous de la Direction Générale de la Police Technique et Scientifique DGPTS. Mais également par des experts de la Police Technique et Scientifique de la MINUSMA et d'EUCAP-Sahel Mali. L'objectif général de la formation est de renforcer les capacités du personnel de la DGPTS sur la gestion des scènes de crimes simples et l'évaluation d'une scène de crimes complexes. A cette occasion, le Directeur Général de la DGPTS, le Commissaire Divisionnaire, Abou Ag Ahiyoya, a fait savoir que « cette formation est d'une importance capitale, car la Police Technique et Scientifique (PTS) relève de plusieurs services des Forces de Défense et de Sécurité, notamment la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale. Il est donc important d'harmoniser les connaissances en matière de Police Technique et Scientifique ».

Source : L'INDEPENDANT

d'administration s'articulait autour de S. Bathily et K. Keita. Il reste à savoir si les choses ont changé. Nos enquêtes préliminaires n'ont pas permis d'en savoir davantage.

Pire, la base Nina a été mise à la disposition de cette société par l'intermédiaire de P. Berthe qui, sans scrupules, empêche les Maliens de l'Extérieur d'obtenir leur passeport sous prétexte qu'ils ont changé leur identité. Hum !

Selon des informations, Philippe et MSN luttent pour empêcher les Maliens d'aller à l'Extérieur. Si on n'y prend garde, il est loisible de croire que le Mali risquera de perdre sa souveraineté car nous ne gérons plus notre propre passeport. Il faut que ce service retourne à la Direction de la Police des Frontières.

Oumar Ouattara / Source : Le Matinal



COMMUNIQUE DU PACP relatif à l'expulsion de l'ambassadeur de France du Mali



Ce jour 31 Janvier 2022, Le Gouvernement du Mali a notifié à l'ambassadeur de France au Mali de quitter notre territoire dans les soixante-douze heures. Cette décision fait suite à la série de campagnes mensongères et de dénigrements assimilable à une guerre ouverte contre notre pays par la France à travers ses relais et alliés. Ces propos outranciers et inacceptables contre les autorités qui président aux destinées du Mali ne pouvaient plus rester sans réponse et sans conséquence. Le PACP se rejouit de cette décision énergique de nos autorités qui n'a pour seul but que le respect de la souveraineté et le respect de notre pays dans le cadre de relations bilatérales réciproques entre pays. De par ce comportement qui ne l'honore pas, les autorités de ce pays avec qui le Mali est lié par l'histoire, croient toujours que le Mali est un territoire vassal comme dans une certaine époque, révolue depuis belle lurette. Le PACP tout en ne transigeant pas sur l'indépendance et la Souveraineté de notre pays, salue la volonté d'ouverture et de poursuite du dialogue avec l'ensemble de nos partenaires, notamment ceux de la CEDEAO en vue de trouver une issue favorable et consensuelle qui ne lèse pas les intérêts de notre peuple. Le PACP encourage les autorités de notre pays à prendre toutes les mesures qui s'imposent afin que notre pays puisse continuer à amortir l'impact négatif des sanctions jusqu'à l'atteinte d'une solution acceptable avec la CEDEAO. Le PACP en appelle à l'union et au rassemblement des filles et fils à travers les différentes composantes de notre PEUPLE, en vue

Mali : Paris et ses partenaires européens « travaillent d'ici à la mi-février » sur leur dispositif



Les pays partenaires du groupement européen de forces spéciales Takuba vont « travailler d'ici la mi-février » à l'adaptation de leur dispositif au Mali, au regard de l'« isolement progressif » de ce pays dirigé par une junte, a annoncé mardi le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal.

« Ce qui est certain, c'est que la situation ne peut pas rester en l'état. D'ici la mi-février on va travailler avec nos partenaires pour voir quelle est l'évolution de notre présence sur place » et « pour prévoir une adaptation », a-t-il déclaré sur France info au lendemain de l'annonce de l'expulsion de l'ambassadeur de France par la junte au pouvoir. Paris a déjà prévu de réduire la présence de ses propres unités de la force Barkhane au Mali.

Source : RFI

de parvenir dans l'unité, à un chrogramme consensuel que nous soumettrons ensuite à nos partenaires.
 QU'Allah benisse le Mali !
 Bamako, le 31 Janvier 2022
 Pour le Bureau Exécutif National
 Le President Dr Oumar KEITA



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
L'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforçons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

"ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN"



IMPORT EXPORT



MATERIEL INFORMATIQUE



TRANSPORT



VENTE DE VEHICULE



HYDROCARBURES

**Marchés
Publics**

MOBILIER DE BUREAU





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

**portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception**

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Électrification rurale : De la lumière pour Sirakorola



Le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, a inauguré, vendredi, le Mini réseau solaire d'électricité de Sirakorola, dans le Région de Koulikoro. Cet ouvrage, qui entre dans le cadre de la politique de promotion de l'électrification rurale, est fruit du partenariat public-privé avec la société Welight-Mali. Ce projet illustre par ailleurs la volonté du gouvernement, à travers le Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, de renforcer les acquis et de poursuivre l'extension de l'électrification rurale par l'accroissement du taux d'accès aux services énergétiques modernes dans les zones rurales à travers les énergies renouvelables.

Il s'agira d'augmenter la capacité de production de l'électricité dans 60 localités au Mali à travers les systèmes hybrides solaires photovoltaïques avec stockage d'énergie, mais aussi d'améliorer l'efficacité énergétique, promouvoir une consommation efficace et rationnelle de l'électricité dans les zones couvertes. Pour qui concerne la convention entre Welight et l'AMADER, il s'agira de couvrir 10 localités,

sur financement de Welight pour un montant de près de 1,5 milliards de FCFA reparti en deux phases.

La première phase porte sur l'électrification des localités de Karan, Dougouolo, Bénéna, Sirakorola-Ouest et Dabia pour un montant de 690 millions de FCFA. La centrale de Sirakorola, qui a elle seule a coûté un montant de 150 millions de F CFA. L'objectif est de faire de Sirakorola un village solaire. En effet, le projet vise à faciliter l'accès à l'électricité à 5 430 personnes par raccordement au réseau des habitations, dont 49,83 % de femmes. Les travaux ont été réalisés par SAGEMCOM-MALI.

Le ministre Lamine Seydou Traoré s'est réjoui du fait que l'installation de cette centrale soit faite avec la mobilisation d'une main d'œuvre locale par l'entreprise. Aussi a-t-il salué la collaboration entre l'AMADER et Welight-Mali, les autorités locales ainsi que tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette belle œuvre. S'agissant du prix de kwh jugé encore très élevé, le ministre a rassuré les bénéficiaires que les concertations sont en cours en vue de

trouver une solution à cette situation.

Pour rappel, **le Mali veut, d'ici à 2030, atteindre 87% de taux d'accès, à l'électricité en milieu rural grâce au développement des énergies renouvelables. Ce taux tourne actuellement autour de 42%, selon le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré. Ce travail est piloté par l'AMADER** qui pour objectif de faire de l'électrification rurale un vecteur de développement, en apportant aux localités qu'elle dessert «de l'énergie durable, propre et à moindre coût».

Sur ce registre, l'AMADER a déjà électrifié plus de 300 localités, toutes technologies confondues. Dans les années à venir, la structure entend électrifier 8.000 localités. Ce qui requiert un immense investissement. Pour y arriver, l'Agence compte mettre en place des plans d'action. Le ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau a à maintes reprises réaffirmé l'engagement des plus hautes autorités de la Transition à mettre tout en œuvre pour parvenir à l'éradication de la fracture énergétique qui existe dans notre pays.

Il trouve surtout inadmissible que l'électricité coûte plus cher dans nos communes rurales qu'à Bamako. Aussi pour lui, pour que tout le monde ait accès à l'électricité à Bamako, dans les régions et autres localités, il est nécessaire d'arriver à transformer le plan d'affaires de l'AMADER de façon à que l'électricité puisse aller partout à moindre frais, cela à travers les énergies renouvelables. Pour atteindre les objectifs fixés, il a été proposé de faire un audit technique des installations réalisées dans le cadre du projet Système Hydride pour l'Électrification Rurale (SHER).

Le Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau travaille donc à doter l'AMADER de moyens financiers nécessaires sur le budget de l'État pour le développement de l'électrification rurale. L'uniformisation des taxes des tarifs d'électricité entre le milieu rural et urbain, et le plaidoyer auprès du Ministère des Finances pour la mise en place du fonds gaz butane, sont également au cœur des préoccupations du Ministère. Et le ministre Lamine Seydou Traoré s'engage à accompagner l'AMADER pour faire de l'électrification rurale un outil de développement social, à même de ramener la paix dans notre société.

■ Yama DIALLO

Suspension de la vente de vignettes pour engins à deux roues : Une question de souveraineté à assumer

La vente des vignettes 2022 pour engins à deux roues est suspendue jusqu'à nouvel ordre. La Mairie du District de Bamako a en effet informé la population, à travers un communiqué rendu public le 28 janvier 2022, de la suspension temporaire de la vente des vignettes 2022 des engins à deux roues dans le District de Bamako. Si la Mairie évoque officiellement des raisons d'ordres techniques, il nous revient que ce sont les commandes du sésame qui serait bloqué hors du pays du fait des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Dans son communiqué, la Mairie du District de Bamako dit regretter cette cessation temporaire de la vente de vignettes 2022 qui serait indépendante de sa volonté. Elle rassure en

outre les propriétaires des engins à deux roues de la disponibilité très prochaine des vignettes dont la reprise des opérations de ventes fera l'objet d'un communiqué ultérieur. Mais en fait, le problème plutôt dû au blocage de la commande des vignettes qui seraient confectionnées en dehors du Mali. Or on le sait, notre pays est sous sanctions de la CEDEAO depuis le 9 janvier dernier.

Nous l'avons souvent évoqué ici dans ces lignes, le Mali-Kura nécessite aussi que notre pays se donne les moyens de produire localement tout ce qui a trait à notre souveraineté. En effet, la question de vignettes relève de l'économie et des finances du pays, donc fondamentale pour l'affirmation de notre souveraineté. Il en est de même pour le passeport

malien confectionné par une société française. Il nous revient par ailleurs que la base des données du passeport malien est gérée par la France à travers la société MSN.

Pour ce qui concerne les tickets de péage/pesage, les postes sont le plus souvent en rupture de stocks, entraînant la mise dans le circuit des tickets faits à la sauvette avec des écritures manuelles. Toute chose qui profite à des faussaires à travers des réseaux parallèles en complicité avec les agents. Beaucoup d'autres documents administratifs nécessaires au fonctionnement de notre Administration générale sont frappés par cette situation.

Il urge aujourd'hui que le gouvernement de Transition s'emploie à circonscrire à ce problème, car il en va de la souveraineté de notre pays. En effet, nous avons beau-fait de réclamer à cor à cri le respect de notre souveraineté, au point de renvoyer les forces spéciales danoises et l'ambassadeur de France au Mali, si nous ne réglons ces détails, notre pays restera vulnérable face à ses ennemis.

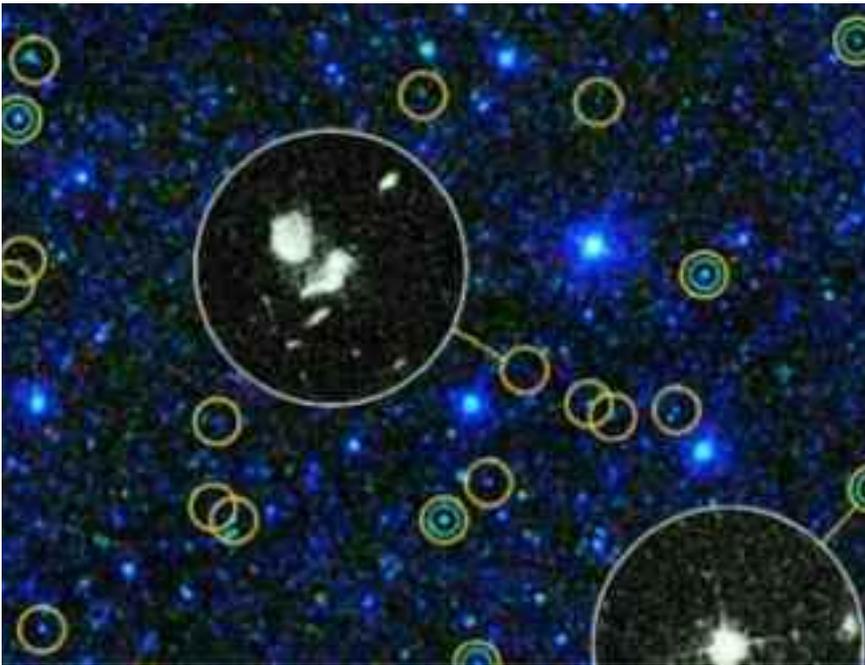
Pour la construction du Mali-Kura, nous devons donc nous donner les moyens de notre ambition, et cela dans tous les domaines !

■ Yama DIALLO



Exploration Spatiale & Astronomie : Où en est le Mali ?

L'Afrique s'intéresse de plus en plus à l'espace. Des pays comme l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Algérie ou l'Éthiopie possèdent leurs agences spatiales. Pendant que le Burkina et le Ghana se dotent d'observatoires astronomiques et ont déjà envoyé des satellites fabriqués sur leurs sols dans l'espace, l'astronomie n'est même pas enseignée dans les universités du Mali. Un observatoire demeure un rêve, sinon une utopie pour les astrophysiciens maliens, des amateurs pour la plupart.



D'australopithèque à homo sapiens l'Homme est sur le point de franchir la prochaine étape de son évolution pour devenir navigateur interplanétaire. Jusque-là, seuls les citoyens d'un pays ont foulé le sol lunaire. Il s'agit des Américains. Les Russes sont parvenus à envoyer plusieurs sondes et modules sur la surface lunaire. Les Japonais et les Chinois eux aussi tout récemment. L'Inde et les Émirats Arabes Unis emboîtent le pas aux puissances spatiales. Eux aussi ont fait de l'espace une priorité stratégique nationale. Par contre, au Mali, ni le politique ni le scientifique ne lèvent les yeux vers le ciel pour interroger le mystère qui enveloppe la danse gravitationnelle des astres et planètes. D'ailleurs, il n'est pas rare qu'un élève ou étudiant soit la risée publique ou l'objet de moquerie en déclarant que « la terre tourne autour du soleil ». Souvent, après un cours de géographie au second cycle ou au lycée, de retour à la

maison, il arrive que l'élève ou le collégien parle de ce qu'il a appris à l'école à ses camarades ou parents. Il est tout de suite tourné en dérision par des propos comme : « Si la terre tourne, pourquoi la porte de ma maison n'a pas changé de direction ? » ou encore : « Pourquoi mon village n'a pas changé de position ? ». Ajoutez à ces remarques les rires moqueurs des camarades, les réprobations des parents et des hommes de cultes. La curiosité naturelle de l'enfant et son enthousiasme d'en apprendre plus s'estompent peu à peu jusqu'à perdre tout intérêt pour l'espace et accepter l'explication dogmatique religieuse géocentrique : la Terre est le centre de l'univers ; et la Lune ainsi que le Soleil tournent autour d'Elle.

Ensuite, le manque d'instruments scientifiques (téléscopes, microscopes, laboratoires) pour appuyer le peu de notions enseignées par l'observation et la mesure, finit par donner le

coup de grâce à l'amour des sciences qui commence à peine à germer dans le cœur des jeunes maliens.

Ici, on apprend tout par des explications longues et ennuyeuses. Très souvent, auprès d'enseignants qui, eux-mêmes, ne comprennent rien à ce qu'ils expliquent. La raison est simple : ils n'ont jamais fait une recherche par observation de ce qu'ils enseignent. Ils se contentent simplement de répéter, tels des perroquets, ce qu'ils ont bûché par cœur et digéré pendant des années dans un processus d'apprentissage et d'enseignement dogmatique. Il est regrettable : mais ce procédé n'est hélas ! pas scientifique.

En plus, les conflits incessants, la mauvaise foi des gouvernants, le désintérêt des citoyens, l'impuissance des quelques passionnés rendent toute avancée dans les domaines des sciences spatiales au Mali impossible. Sommes-nous donc condamnés à jamais à vivre dans la médiocrité intellectuelle et scientifique ? Toujours à n'avoir droit de citer que dans les situations peu glorieuses et peu valorisantes : Ignorance ? Pauvreté ? Guerre ? La question est la suivante : si des pays comme le Ghana, le Burkina et le Rwanda sont capables de se doter d'observatoire astronomique, pourquoi le Mali ne pourrait-il pas ? Pourtant le Burkina n'a pas plus de moyens que le Mali ? Le Rwanda, quant à lui, est un pays continental tout comme le Mali, en modèle plus réduit d'ailleurs. Quelle excuse trouverons-nous encore ici au Mali pour justifier ce choix volontaire de médiocrité ?

La réponse, dès lors, devient très claire. C'est une question de volonté, de gouvernance et d'organisation. En un mot, le Mali fait délibérément le choix de n'avoir pas droit de cité dans toutes les activités scientifiques. Il se réfugie dans un bunker impénétrable de la paresse intellectuelle et de la cupidité. De surcroît, le pays barricade ce refuge avec une solide carapace d'ignorance et de manque de dignité. Où est donc passé cet esprit de « Fadenya », de « Horonya », valeur morale qui impose à chacun d'exiger de soi d'être égal et aussi capable que n'importe quelle autre personne sur tous les plans ? La réponse se trouve certainement sous l'ombre des pyramides de terre.

■ Ibrahim SANOGO

Terrorisme au Mali : Le vol de bétail, la juteuse affaire terroriste qui ruine les populations

En dehors des pertes en vies humaines, l'insécurité grandissante au Mali touche tous les secteurs et particulièrement l'élevage. Dans le centre du pays, des groupes terroristes profitent de l'absence de l'Etat pour se livrer à des rafles de bœufs, moutons et autres cabris. Le vol de bétail est un phénomène récurrent qui fait perdre beaucoup d'argent aux éleveurs, c'est aussi l'une des causes de l'augmentation du coût de la vie, principalement sur le prix de la viande. Mais ces vols sont un effet collatéral du terrorisme, et ils déstabilisent le centre du Mali. Maisons brûlées, greniers pillés, cheptels volés, sont malheureusement devenus le quotidien pour de nombreux habitants.

Dans un Mali tourmenté par la guerre, l'élevage représente l'un des piliers de l'économie. C'est même le troisième produit exporté après l'or et le coton. Une activité rémunératrice donc qui n'a pas échappé aux différents groupes terroristes, souvent coupables des vols. Ce phénomène ancien s'accroît et il renforce les querelles intercommunales, en particulier entre les peuls et les dogons.

Si certaines têtes sont consommées sur place, la majeure partie prend la route vers les pays frontaliers, vendues bien souvent à un prix inférieur au cours du marché mais qui permet ensuite aux groupes terroristes de s'approvisionner en armes, en munitions et de vivre en autarcie en évitant de se rendre dans les villes.

Cette exportation est pensée pour éviter les longs déplacements, trop facilement repérables.

La présence de l'Etat dans cette zone étant très approximative et la pression des terroristes croissante, les populations ont créé leurs propres milices d'autodéfense. Loin de stopper les vols, ces dernières sont venues compliquer un peu plus la situation au centre du pays. Pourtant l'Etat et la justice seraient le seul moyen de rompre cet engrenage. Dans cette région, les animaux sont bien souvent le moteur de l'économie, car le bœuf ne nourrit pas seulement son propriétaire, l'argent gagné par les éleveurs est ensuite réinjecté sur le marché et c'est un manque à gagner énorme pour le pouvoir et la région. De plus

la diminution des troupeaux qui s'en suit participe à l'appauvrissement général et entraîne des mouvements de population qui fuient leurs zones à cause de l'insécurité.

Les djihadistes ont besoin de fonds pour assurer leur existence et faciliter la perpétuation d'actes terroristes. Le vol du bétail semble donc être une bonne source de financement local des activités terroristes. Tant que l'Etat ne reprendra pas pied dans le centre, les vols continueront, le terrorisme persistera et malheureusement les populations locales vont continuer de souffrir.

■ Idrissa KHALOU



25^e session du Conseil d'administration de l'APEJ : Note d'information sur les travaux



Les administrateurs de l'Agence pour la Promotion de l'emploi des Jeunes ont tenu ce 1er février 2022, la 25^e session ordinaire du Conseil d'administration de la structure. Réunis au CNPM autour du Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, M. Bakary DOUMBIA, Président du Conseil d'Administration, ils ont examiné et approuvé plusieurs documents dont le procès-verbal de la 24^e session ordinaire en date du 04 mars 2021, le rapport d'activités et le rapport d'exécution du budget 2021, le plan d'actions, le projet de Budget pour 2022, le rapport d'exécution du contrat annuel de performances 2021 et le projet de contrat annuel de performances 2022.

Au cours de l'exercice 2021 et nonobstant le contexte difficile, les autorités de la transition se sont impliquées pour le redémarrage du programme du stage de formation professionnelle dans les structures publiques et parapubliques pour 2 250 jeunes diplômés répartis entre toutes les Régions du Mali. Au même moment plus de 1 000 jeunes ont été placés

en entreprise ou renforcés dans le cadre du stage de qualification ou des activités HIMO. Par ailleurs, 6 197 jeunes ont bénéficié des actions de développement de l'esprit d'entreprise dont 850 jeunes formés en gestion simplifiée dans le cadre du partenariat APEJ/OIM, le financement ou le refinancement de plus de 1 500 jeunes et le suivi de 1 261 projets. Par ailleurs 37 788 000 FCFA ont été recouvrés auprès des promoteurs à travers une commission ad hoc.

Pour 2022, le plan d'actions est bâti autour de quatre objectifs majeurs : améliorer la gestion administrative de l'APEJ, améliorer les conditions de travail du personnel de l'APEJ, rendre visible les activités de l'APEJ et favoriser l'accès des jeunes à l'emploi. Il prévoit la mise en œuvre de 40 activités qui toucheront directement 8 443 jeunes, soit 200 jeunes en stage de qualification professionnelle, 2 000 jeunes en stage de formation professionnelle, 160 jeunes en apprentissage, 100 jeunes formés dont 70 sur les chantiers écoles et 30 jeunes des BET, 200 jeunes mobilisés autour des travaux d'assainissements pour 18 000 JT créées.

Parallèlement 3 125 jeunes seront sensibilisés en entrepreneuriat, 1 608 jeunes formés dont 100 en création d'entreprise, 100 en gestion d'entreprise, 850 en lien avec les programmes MLI 021/022/026, 558 en mentorat, 100 jeunes coachés, 950 projets ou kits financés/garantis (750 en lien avec Lux-Dev, 200 sur le FNEJ). Ces résultats seront atteints non seulement à travers les ressources du FNEJ, mais aussi grâce aux partenariats suivants : Lux-Dev (programmes MLI 021/022/026), ENABEL à travers le PAJERKO et Swisscontact. Les actions de recouvrement seront poursuivies et amplifiées pour assurer le caractère revolving du FNEJ. Pour l'atteinte de ces objectifs, le projet de budget 2022 est équilibré en recettes et dépenses à 6 169 324 292 FCFA soit une baisse de 6,67% par rapport à l'exercice précédent arrêté à 6 609 993 768 FCFA. La situation d'ensemble reste marquée par la situation sécuritaire toujours préoccupante, la suspension de la taxe emploi jeune depuis 2019 et la pandémie de la Covid-19.

Le Ministre DOUMBIA invité les administrateurs à se mobiliser davantage pour donner à

l'APEJ les moyens de sa mission dont la pertinence socioéconomique n'est plus à démontrer. En effet, l'APEJ a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes, en milieu rural et urbain, notamment en facilitant l'accès au marché du travail et au crédit. A cet effet, elle est chargée de : concevoir et mettre en œuvre des programmes de travaux à haute intensité de main d'œuvre en vue de créer des emplois pour les jeunes sans qualification en milieu urbain et rural ; faciliter l'accès des jeunes aux outils de production et promouvoir les activités de commercialisation des produits ; faciliter l'insertion des jeunes à travers des stages de qualification en complémentarité avec les structures existantes et surtout rechercher des synergies avec des programmes de développement ayant des incidences sur l'emploi. Au delà l'APEJ doit mobiliser et gérer des ressources mises à sa disposition pour la promotion et la création d'emplois des jeunes ; élaborer des protocoles de conventions avec les institutions financières et toutes autres structures partenaires ; appuyer les collectivités territoriales à concevoir et mettre en œuvre des programmes locaux de création d'emplois pour les jeunes ; assurer la coordination dans son domaine de spécialité qui est l'emploi des jeunes et mettre en place un réseau de partenaires nationaux et internationaux pour promouvoir l'emploi des jeunes. Au regard de l'importance cette mission dans



le contexte actuel de crises et de demandes sociales, le ministre a indiqué que son Département s'investit pour plus de redevabilité vis-à-vis des usagers, le recouvrement des prêts accordés aux jeunes promoteurs, davantage d'investissement dans le secteur rural comme en dénote la mise en œuvre de la 3ème édition de la Bourse de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'organisation en novembre 2021 du Forum National sur l'Entreprenariat des Jeunes et des Femmes en Milieu Rural, la recherche de financements supplémentaires auprès des partenaires et surtout le rétablissement de la Taxe Emploi-Jeune qui a été retenu dans les résolutions des Assises Nationales de la Refondation. Organe délibérant de l'APEJ, le Conseil d'ad-

ministration comprend plusieurs structures dont le Département de tutelle en l'occurrence le Ministère chargé de l'emploi ; la Direction Nationale de l'Emploi, la Direction Nationale de la Formation Professionnelle ; le Ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction Citoyenne ; le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Développement rural ; le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le CNPM, l'APCMM ; le Ministère des Transports et des Infrastructures ; le CNJ-Mali et le Représentant du personnel de l'APEJ.

CICOM APEJ



Dos au mur : Paris se donne 15 jours pour trancher sur l'avenir de sa présence au Mali

Face à une junte hostile qui vient d'expulser son ambassadeur, la France s'est donné deux semaines pour envisager son avenir au Mali, après neuf ans de lutte antijihadiste à laquelle elle avait fini par réussir à associer des partenaires européens.



Les pays partenaires du groupement européen de forces spéciales Takuba, créé en 2020 à l'initiative de la France pour partager le fardeau, vont travailler "d'ici la mi-février" pour "prévoir une adaptation" de leur dispositif au Mali au regard de l'"isolement progressif" de ce pays, a annoncé mardi le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal. "La situation ne peut pas rester en l'état. D'ici la mi-février, on va travailler avec nos partenaires pour voir quelle est l'évolution de notre présence sur place" et "pour prévoir une adaptation", a-t-il déclaré sur Franceinfo au lendemain de l'annonce de l'expulsion de l'ambassadeur de France, en réaction aux récentes déclarations jugées "hostiles" de responsables français.

Cette décision fait culminer les tensions entre Bamako et l'ancienne puissance coloniale, qui compte encore plus de 4.000 militaires au Sahel, dont plus de la moitié au Mali, malgré un allègement du dispositif entamé l'été dernier, compensé par l'arrivée de renforts européens.

Interrogé pour savoir si les troupes françaises allaient se retirer du Mali, le porte-parole du gouvernement a fait remarquer que Paris avait "progressivement réduit la voilure et on va continuer à le faire".

De fait, les discussions entre Européens vont

déjà bon train en coulisses depuis la récente décision de la junte d'exiger le retrait d'un contingent de force spéciales danoises, venu grossir les rangs de la force Takuba, qui regroupe 800 militaires au Mali.

"Les pays prendront dans les 14 prochains jours une décision sur ce à quoi devrait ressembler le futur de la lutte contre le terrorisme au Sahel", avait déclaré vendredi la ministre danoise de la Défense Trine Bramsen, alors que Takuba, symbole d'une Europe de la défense chère à Emmanuel Macron, est aujourd'hui dépendant du bon vouloir de Bamako pour exister.

CASSE-TÊTE

Les relations bilatérales n'ont cessé de se détériorer depuis que des colonels ont pris par la force en août 2020 la tête du Mali, plongé depuis 2012 dans une profonde crise sécuritaire et politique. Peu pressés de rendre le pouvoir aux civils, les putschistes sont entrés ces derniers mois en résistance face à une grande partie de la communauté internationale, dont ses voisins, et soufflent sur les braises d'un sentiment antifrançais régional latent.

La France et ses alliés européens s'alarment aussi de l'appel fait, selon eux, par la junte aux

mercenaires de la sulfureuse société de mercenaires russe Wagner, réputée proche du Kremlin. La junte persiste à démentir.

En pleine présidence française de l'Union Européenne et à trois mois de l'élection présidentielle française à laquelle Emmanuel Macron va sans doute se représenter, un retrait forcé du Mali après neuf ans d'engagement au prix de 48 morts français (53 au Sahel) constituerait un cuisant revers. Mais l'attitude de la junte rend ce scénario de plus en plus difficile à éviter, d'après de nombreux observateurs.

"Un soldat français peut-il encore risquer sa vie pour la protection d'un pays failli qui expulse son ambassadeur ?", s'indignait mardi sur Twitter le colonel français en retraite Raphaël Bernard, auteur de l'ouvrage paru en novembre "Au cœur de Barkhane", du nom de l'opération antijihadiste française au Sahel.

Une sortie du Mali ne se ferait toutefois pas sans difficulté. Le désengagement des militaires français, solidement implantés sur des bases à Gao, Ménaka et Gossi, prendrait de nombreux mois à organiser, selon l'état-major. En outre, la relocalisation de Takuba promet d'être un casse-tête: le Niger voisin a fait savoir qu'il n'accueillerait pas cette task force. Quant au Burkina Faso, il vient de connaître un coup d'Etat.

Le vide laissé par les troupes ne manquerait enfin pas de profiter aux mouvements jihadistes affiliés, selon les zones, à Al-Qaïda ou au groupe Etat islamique, qui ont conservé un fort pouvoir de nuisance malgré l'élimination de nombreux chefs.

Alors que les violences se sont propagées au Burkina Faso et au Niger, ainsi que dans le nord de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Ghana, la France conserve en tout cas la ferme intention de maintenir sa présence dans la région en y renforçant ses activités de coopération, selon des sources concordantes.

Source : Le Point

Mali : « On va se diriger vers des décisions très difficiles », estime Christian Cambon, après l'expulsion de l'ambassadeur



Le président de la commission des Affaires étrangères considère que des lignes rouges ont été franchies de la part de la junte malienne, qui multiplie les « actes de défiance », selon lui. Le dernier en date : l'expulsion de l'ambassadeur de France. Le sénateur annonce son intention d'auditionner Jean-Yves Le Drian et Florence Parly dans les prochains jours.

Le contexte se tend au Mali, sept ans et demi après le début de l'opération Barkhane. Après le décès du brigadier Alexandre Martin, lors d'une attaque au mortier visant le camp français de Barkhane à Gao, le 22 janvier, le ton est monté entre Paris et Bamako la semaine

dernière. Jean-Yves Le Drian a dénoncé les « mesures irresponsables » de la junte malienne « illégitime », qui avait appelé le Danemark à retirer ses troupes. « Ces insultes et ces propos empreints de mépris sont inacceptables », a répliqué son homologue malien, Abdoulaye Diop. Ce lundi, la télévision d'Etat malienne a annoncé que l'ambassadeur français Joël Meyer disposait de 72 heures pour quitter le pays. Le Quai d'Orsay indique que « la France prend note » de cette expulsion. Public Sénat s'est entretenu avec le président de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, Christian Cambon (LR).

La junte malienne a décidé d'expulser l'ambassadeur français. Comment réagissez-vous à cette annonce ? Est-ce un coup de pression ou le signe que les relations bilatérales deviennent de plus en plus exécrables ?

Les relations entre la France et le Mali ne cessent de se dégrader depuis l'arrivée de la junte au pouvoir. Des déclarations de part et d'autre n'ont pas arrangé les choses. On se trouve face à une situation extrêmement compliquée. Je n'oublie pas les 5 000 hommes que nous avons encore là-bas. C'est assez compliqué de maintenir une force armée dans un pays où le gouvernement ne cesse de multiplier les

incartades à notre rencontre. C'est une grande préoccupation pour nous. J'ai moi-même demandé à la ministre des Armées et au ministre des Affaires étrangères d'accepter d'être auditionnés devant notre commission pour faire le point sur la situation.

La décision qui vient d'être prise fait suite à de nombreux faits qui nous inquiètent et laissent à penser que la ligne rouge a été dépassée : l'interdiction du territoire par l'aviation – nos forces ne peuvent pas travailler dans des conditions raisonnables – la décision de signifier aux Danois de rentrer chez eux, la remise en cause des accords de défense qui lient le Mali et la France. Il faut rappeler que cette coopération s'est nouée à la demande d'un gouvernement élu démocratiquement au Mali. Maintenant, je pense qu'on va se diriger vers des décisions très difficiles. Je ne vois pas comment on va continuer aussi longtemps, et dans des conditions d'efficacité, à travailler à la sécurité du Mali, alors que la junte multiplie les actes de défiance à notre endroit.

Je souhaite que le Parlement prenne sa part dans les décisions prises par la France. Nous venons de perdre un 53e soldat, une centaine a été blessée. On ne peut pas exposer nos soldats dans un contexte de défiance tel que ce dernier événement vient de le prouver.

Comptez-vous procéder aux auditions des ministres dès cette semaine ?

Je veux des informations précises. Des réunions ont lieu toute cette semaine, il y a une concertation entre les ministres des Affaires étrangères de la force Takuba, les chefs d'États-majors. Je préfère que ce temps soit réservé à l'exécutif, et qu'ensuite il vienne nous informer de façon plus complète de la situation et de ses intentions, c'est surtout cela qui nous soucie. Nous attendons des éclaircissements. On parle de déplacer des bases vers d'autres pays. Je ne pense pas que ce soit au Burkina Faso. Et je rappelle les déclarations du gouvernement du Niger, qui montrent qu'ils sont hostiles à l'accueil de Takuba. Au Tchad, on commence à être loin de la tension de la zone des trois frontières (la zone frontière où se rencontrent le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ndlr). Partir dans un pays voisin, ce n'est pas comme aller dans le département d'à côté, il y a des contraintes techniques assez lourdes à mesurer. On s'interroge.

Quelles peuvent être les conséquences à court terme de l'expulsion de l'ambassadeur ?

Il peut y avoir des conséquences diplomatiques. La France peut demander le départ de l'ambassadeur du Mali. On peut gravir des échelons supplémentaires. Il n'y a pas eu de contacts au plus haut niveau depuis plusieurs mois. On sent qu'il n'y a pas une franche volonté de dialoguer. Les relations sont réduites au minimum.

La France consulte ses partenaires européens et africains. Diriez-vous, comme une sénatrice de votre commission, qui a déclaré lors des questions au gouvernement mercredi dernier, que le gouvernement sur ce dossier cherche à gagner du temps ?

Je pense que le gouvernement, pour des raisons que tout le monde peut comprendre, n'a pas intérêt à ce que la période électorale que l'on connaît soit agitée des soubresauts de la crise au Mali. Ce n'est pas le gouvernement français qui est à la manœuvre, c'est la junte malienne qui prend des initiatives successives à l'encontre des intérêts de la France. Nous ne tolérerons pas longtemps d'exposer la vie de nos soldats. Quand et comment va-t-on décider de tirer les conséquences ? Je n'ai jamais été partisan d'un départ abrupt. La junte est gravement mise en cause : elle jette à la fois le discrédit sur la présence française, mais aussi sur la Minusma [Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali], qui réunit les contingents de pays qui viennent prêter main-forte à la sécurisation du pays. C'est un peu la course à l'abîme de la part de la junte, et on ne voit pas très bien où ils veulent en venir.

Le Danemark a été contraint de rapatrier ses troupes. L'installation de la force européenne Takuba, qui doit prendre le relais et permettre à la France de ne plus être en première ligne, semble mal partie ?

Tous ces signaux sont mauvais. On ne peut pas accuser le Danemark d'un comportement néocolonialiste. Cela donne un mauvais signal aux autres pays qui s'apprêtaient à nous aider dans cette affaire, comme la Pologne ou la Roumanie, où il y a encore des discussions parlementaires. Cela peut remettre en cause la

participation de tel ou tel pays.

Les sanctions prises par les Etats de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) pour faire pression sur la junte peuvent-elles atteindre leur objectif ?

Elles démontrent qu'au sein de la CEDEAO, de nombreux pays se rendent compte de la course à l'abîme dans laquelle s'est jetée la junte malienne. Elles peuvent et risquent d'avoir des conséquences sur la situation économique, sociale et peut-être politique du Mali. Il ne m'appartient pas de les commenter.

Le coup d'Etat au Burkina Faso voisin, peut-il avoir des répercussions sur la situation au Mali ?

Le coup d'Etat au Burkina Faso n'a rien à voir dans sa nature et ses objectifs avec ce qui est intervenu au Mali. C'est une rébellion des forces intérieures burkinabés qui considèrent que le président Kaboré ne donnait pas suffisamment de moyens pour combattre le djihadisme. Le colonel qui a pris le pouvoir n'a pas manifesté d'hostilité vis-à-vis de la présence française. Mais la déstabilisation du Burkina Faso n'est pas pour nous arranger. On voit que les mouvements djihadistes font des mouvements vers le golfe de Guinée, et donc ce qui se passe au Burkina Faso doit attirer notre attention. Je me suis entretenu avec l'ambassadrice du Ghana, pays qui préside la CEDEAO. Il y a une inquiétude généralisée. Tout cela peut dégénérer dans d'autres Etats voisins.

Quels dangers fait courir la montée en puissance localement des mercenaires russes de Wagner ?

Pour nous, les choses sont claires. Les méthodes des milices privées ne sont absolument pas les nôtres. Ce qu'il s'est passé en Libye les disqualifie totalement. En termes géopolitiques, stratégique ou politique, cette présence accrue de la Russie nous inquiète. C'est une lutte d'influence, mais qui ne va pas dans le sens des intérêts du Mali. Elles ont pour tradition et usage de se payer sur place, sur les richesses nationales. Ce n'est pas du tout comme ça que travaille la France.

Source : Publicsenat

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON

CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



Crises au Sahel : La France fait-elle encore partie de la solution ?

La réponse est assurément non ! L'ancienne puissance coloniale fait partie du problème depuis sa source primitive en Lybie jusqu'à sa métastase au Mali et au Sahel. La crise d'insécurité au Sahel est indissociable de la déstabilisation de la Lybie contre l'avis de l'Union Afrique et au mépris des conséquences prévisibles sur les pays voisins.

Quatre principales causes expliquent la propagation de l'insécurité et l'échec de nos armées à contenir le péril terroriste : (1) la déstabilisation de la Lybie, (2) l'incohérence stratégique, (3) le refus de négociation et bien sûr (4) l'exclusion de la CEDEAO et de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. La France a un lien direct avec chacune de ces causes qui font perdurer notre supplice.

1. La déstabilisation de la Lybie : L'insécurité sans fin qui sévit au Sahel est la conséquence immédiate de l'agression violente et de la déstabilisation du régime libyen. La France et ses alliés de l'OTAN ont non seulement outrepassé le mandat du conseil de sécurité (résolutions 1970 et 1973) en distribuant des armes aux terroristes et rebelles libyens, mais ils ont surtout ouvert les arsenaux militaires libyens sans contrôles à toute sorte de hors la loi. C'est donc à volonté que les terroristes ont acquis et continuent de se faire livrer des équipements et des munitions de guerre. Le Gouvernement français avait laissé faire et aurait même promis de soutenir l'indépendance de l'Azawad.

2. L'incohérence stratégique de la guerre : Lancée en janvier 2013 pour apporter à l'armée malienne (FAMA) un appui aérien feu et renseignement, l'opération serval se mue en 17 mois en une gigantesque intervention militaire occupant le Nord du Mali et empêchant aux FAMA d'opérer dans la région de Kidal et d'autres parties du pays. Elle change de nom pour devenir Barkhane en juillet 2014 et se comporter en territoire conquis. Pour rester seule au contrôle de la guerre au Sahel tout en donnant un semblant de participation aux africains, la France fait créer la force conjointe G5 Sahel dont la stratégie et les capacités

opérationnelles restent toujours floues. Cette absence de lisibilité de la guerre et l'usurpation de l'autorité de nos Etats tant dans les foras diplomatiques que dans la conduite opérationnelle de la guerre ont fini par saper le moral nos armées harcelées par une horde de paysans radicalisés à motos que les avions et les drones de Barkhane prétendent ne pas voir. En juin 2021, à la stupéfaction générale le Président Français annonce le retrait de Barkhane du Sahel. Comme elle l'a fait en RCA avec l'opération Sangaris, la France prend ses « partenaires » sahéliens de court et les abandonne en pleine bataille !

3. Le refus d'envisager la négociation avec l'ennemi : Le Gouvernement français avait fait de la négociation pour la paix une ligne rouge que nos états ne devaient en aucun cas franchir. Elle tolère voire encourage de négocier avec les mêmes terroristes pour libérer ses ressortissants mais interdit catégoriquement toute médiation pour la paix au Sahel. Pour d'ailleurs compromettre toute chance de négocier Barkhane révisé ses objectifs, unilatéralement, pour se concentrer sur la chasse aux chefs terroristes laissant les affreux combattants se mouvoir et semer la désolation dans nos villages et campements.

4. L'exclusion de la CEDEAO et l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme au Sahel : la riche expérience de la CEDEAO dans la pacification des pays en crise et l'efficacité redoutable de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme auraient pu être nos meilleurs atouts pour sortir d'une crise qui nous est tombée sur la tête depuis la Lybie. Occupant le terrain avec son armée et rusant avec la création de la fantomatique force conjointe du G5 sahel, la France s'attribue le monopole voire un droit de propriété sur le Sahel et toute initiative de recherche de so-

lution. Aujourd'hui encore elle fulmine contre les autorités maliennes dont le seul tort est d'avoir appelé à l'aide la Russie pour sécuriser les emprises abandonnées par... Barkhane. Il est temps de se rendre compte que la France fait désormais partie de nos problèmes et qu'elle n'a ni la volonté ni la capacité de contribuer de manière décisive et constructive à la résolution des crises au Sahel. Comme disait Albert Einstein, « on ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui a généré le problème. »

Source : Énergie d'Afrique

Crises au Sahel

La France fait-elle encore partie de la solution ?



Energie d'Afrique

Le changement s'impose

Transition au Mali : Un sommet extraordinaire de la CEDEAO prévu le 3 février prochain sur la situation du pays

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tiendra, le jeudi 3 février 2022, à Accra au Ghana, un sommet extraordinaire sur la situation au Mali, en Guinée Conakry et au Burkina Faso. L'information nous a été confirmée ce lundi 31 janvier 2022 par une source diplomatique. Le Mali, la Guinée et le Burkina Faso sont tous sanctionnés par l'organisation régionale après un coup d'Etat militaire perpétré respectivement dans ces trois pays. Avec ce sommet qui se profile à l'horizon, va-t-on vers une levée des sanctions ou un durcissement des positions ?

Depuis le 9 janvier 2022, le Mali est sanctionné par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour n'avoir pas eu la volonté politique d'organiser les élections courant ce mois de février 2022 après les putschs du 18 août 2020 et celui du 24 mai 2021. Ces sanctions économiques et financières de la CEDEAO sont entre autres : fermeture des frontières entre les pays de la CEDEAO et le Mali ; suspension de toutes les transactions commerciales entre les pays de la CEDEAO et le Mali ; gel des avoirs de la République du Mali dans les Banques Centrales et Commerciales de la CEDEAO etc. En réaction, le gouvernement du Mali a produit un communiqué le même jour pour condamner ces « sanctions illégales et illégitimes prises par l'UEMOA et la CEDEAO ».

Dès lors, un bras de fer s'est installé entre les deux parties (Mali-CEDEAO) qui sont pourtant ouvertes au dialogue. Car le 10 janvier 2022, le chef de l'Etat malien, Colonel Assimi GOÏTA, s'est adressé à la Nation tout en affirmant que : «Même si nous regrettons le caractère illégitime, illégal et inhumain de certaines décisions, le Mali reste ouvert au dialogue avec la CEDEAO pour trouver un consensus entre les intérêts supérieurs du peuple malien et le respect des principes fondamentaux de l'organisation. Notre engagement pour un retour à l'ordre constitutionnel normal, apaisé et sécurisé n'a jamais failli ». La CEDEAO, quant à elle, a indiqué dans une note publiée, le jeudi 27 janvier 2022, qu'elle « reste disponible et ouverte au dialogue pour accompagner le Mali vers un retour à l'ordre constitutionnel à tra-

vers des élections crédibles et transparentes, organisées dans un délai raisonnable et acceptable». Le Mali a proposé un délai de 5 ans pour la durée de la transition qui est jugé « trop » par la CEDEAO. Les deux parties (Mali-CEDEAO) ont exprimé leur volonté d'aller au dialogue, alors, avec le sommet du 3 février 2022 de la CEDEAO sur le Mali, va-t-on vers une levée des sanctions ou un durcissement des positions ? Notre source diplomatique précise que les deux parties discutent sans donner plus de détails. « Les deux parties sont ouvertes au dialogue. Le gouvernement dialogue à travers le comité local de suivi de la transition. C'est l'aboutissement de ces dialogues qui permettra la levée des sanctions », a souligné notre source diplomatique.

Il faut signaler qu'en plus du Mali, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO prévu pour ce 3 février 2022 à Accra au Ghana se penchera également sur la situation de la Guinée Conakry qui a connu un coup d'Etat militaire le 5 septembre 2021. Depuis ce putsch, la Guinée Conakry est aussi sanctionnée par la CEDEAO.

Autre sujet qui sera abordé lors de ce sommet de la CEDEAO est la situation au Burkina Faso qui a connu aussi un coup d'Etat militaire, le dimanche 23 janvier 2022. Réunis le 28 janvier par vidéoconférence, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont décidé de suspendre le Burkina dans les instances de l'organisation.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain



Soutien de l'ADEMA-PASJ à la Transition : « Avec vigilance, exigence et surtout franchise »

Malgré qu'elle apporte son soutien à la Transition en cours pour la construction de l'édifice national, l'ADEMA-PASJ prévient le faire « avec vigilance, exigence et surtout franchise », mais aussi en toute liberté pour le salut du Mali.



L'ADEMA-PASJ a présenté ses vœux de nouvel an 2022 à la presse le samedi dernier à son siège, où son responsable en chef, Pr Marimantia Diarra, est revenu entre autres sujets sur la vie du parti, son analyse de la situation sociopolitique, singulièrement la conduite de la Transition, son projet pour le Mali Nouveau.

D'entrée de jeu, Pr Marimantia Diarra a présenté ses vœux les meilleurs de Santé, de Bonheur, de Prospérité et surtout de Réussite pour cette nouvelle année 2022 qu'il souhaite porteuse de bonnes nouvelles pour le Mali. Le Président de l'ADEMA-PASJ a mis le curseur sur les difficultés dans le métier de journaliste, surtout dans un contexte aussi difficile et complexe que celui du Mali qui traverse une crise profonde, structurelle et surtout multi-dimensionnelle. « Vous êtes sans doute de ceux qui, comme des essaims d'abeilles, honorent l'exigeante et harassante tâche de la

quête minutieuse de l'information fiable, œuvrant au quotidien pour recouper, extraire du vrai du faux, afin d'éclairer nos lanternes. Ce sacerdoce exige de vous, professionnalisme, abnégation et surtout prudence », a déclaré Pr Marimantia Diarra.

Parlant de la crise singulière qui a affecté le Mali, le président des Abeilles estime que si elle touche au fondement de la société et affecte les valeurs, elle est aussi « sociale, politique, culturelle, sécuritaire, géopolitique et même géostratégique ». Il a imputé le joug terroriste et sa mobilité transfrontalière dont le Mali est victime à la crise libyenne. « Un tel défi nous condamne et nous invite à une saine et fructueuse coopération tant avec nos pays voisins pour mutualiser nos forces et nos moyens qu'avec nos partenaires internationaux partageant, dans le respect mutuel, nos options stratégiques et prioritaires », a préconisé Pr Marimantia Diarra. Car, l'ADEMA-PASJ, dit-

il, a toujours prôné, dans l'esprit des valeurs historiques, idéologiques et éthiques qui le fondent, la poursuite des efforts d'intégration et d'unité avec les autres pays africains comme souhaité par les pères des indépendances.

Poursuivant, il dira que le Mali pourra arriver à bout du terrorisme ou du moins l'affaiblir sérieusement que si la lutte se fera qu'avec ses voisins confrontés aux mêmes menaces asymétriques. « Notre Parti s'inscrit dans la sociale démocratie et comme son nom l'indique, prône le panafricanisme », a-t-il indiqué.

Le président de l'ADEMA-PASJ a saisi l'occasion pour souhaiter une bonne fête de 20 Janvier aux Forces Armées de sécurité dont il a salué la montée en puissance. Sans oublier les efforts immenses du gouvernement de la Transition, inspiré par la ferme volonté et la vision du Président de la Transition, Colonel Assimi GOITA en matière de recrutement,

d'équipements, de formation et d'intéressement des FAMA.

L'ADEMA au cœur de la Refondation

Dans l'esprit de la Refondation dont les assises se sont tenues décembre 2021, le renouveau des vaillantes forces de défense et de sécurité passe nécessairement par une vision et une volonté politiques fortes et éclairées. D'où son appel à la presse à son rôle principal, voire décisif pour la mobilisation du peuple malien autour de son armée pour que tous, debout sur les remparts et résolus de mourir s'il le faut, défendent la patrie. Ainsi l'ADEMA-PASJ a-t-il salué la lutte héroïque des FAMA contre les hordes sans foi ni loi qui terrorisent les populations.

Soutenir le vrai

« Notre parti apporte un soutien responsable, franc et patriotique à la Transition », a déclaré le président de l'ADEMA-PASJ, mais « avec l'exigence de la sincérité et de la vérité, de manière honnête ». D'autant plus que les avances des points de vue, plutôt que de diviser, peuvent d'ailleurs constituer des atouts, à condition de préserver l'essentiel : les intérêts supérieurs du Mali.

Cette position traduit la dynamique enclenchée par le nouveau Comité Exécutif de l'ADEMA-PASJ, qui a consisté à rencontrer différentes formations politiques de la place et les Autorités de la Transition « en vue de créer les conditions favorables à une transition réussie qui puisse déboucher sur des élections démocratiques, transparentes, inclusives et sécurisées, dans un délai raisonnable ».

A en croire Pr Diarra, le devoir de l'ADEMA-PASJ dans cette dynamique est « d'apporter sa pierre à la construction de l'édifice national, de soutenir la transition mais avec vigilance, exigence et surtout franchise, à exprimer en toute liberté ce que le parti pense pour le Salut du Mali ».

Perspectives

En termes de perspectives, révèle son président, l'ADEMA travaille à sa structuration, qui signifie l'élargissement de sa base sociologique pour déboucher sur des perspectives po-

litiques et électorales (alliance, fusion) avec d'autres forces politiques qui partagent les mêmes valeurs, la même vision pour le Mali. « Si ce travail est indispensable pour la consolidation du parti, son destin et son avenir sont sans doute liés à ceux du Mali, car c'est bien le Mali qui, il faut le dire, prime. Tout part et revient au Mali, notre patrimoine commun. Sans un Mali sécurisé, stable, retrouvant le parfum de son enviable vivre-ensemble, son inoxydable « Maaya », la vie politique, la vitalité de notre démocratie, chèrement arrachée par un laborieux et éprouvant combat, l'expression plurielle des opinions et des initiatives, les projets de développement, nos actions et initiatives individuelles et collectives ne peuvent prospérer », a soutenu le premier responsable du parti des Abeilles.

Par conséquent, l'ADEMA-PASJ a invité les plus hautes autorités de la Transition à poursuivre les efforts dans les domaines de la sécurité, de la défense, du dialogue entre Maliens pour plus d'inclusivité et réussir ensemble la sortie de crise devant permettre l'organisation d'élections transparentes, crédibles dans un délai raisonnable.

Et Pr Diarra d'insister : « Ce délai doit prendre

en compte nos contraintes et les lourds défis internes et externes qui pèsent sur notre pays, l'irremplaçable Mali de nos ancêtres, de nos contemporains et de ceux qui demain poursuivront la tumultueuse et palpitante odyssée de ce vaillant peuple qui a tant donné au Soleil de l'Histoire Africaine et même universelle ».

Appel à la levée des sanctions

Aux dires du président de l'ADEMA-PASJ, il n'est point question de fléchir face aux épreuves et périls auxquels le Mali fait face. « Nous restons plus que jamais déterminés, mobilisés et nous croyons fermement en l'avenir du Mali et de l'Afrique », martèle-t-il. Avant d'exiger « la levée des sanctions injustes contre le Mali ».

Toutefois, l'ADEMA-PASJ a exhorté les autorités de la Transition à la poursuite du dialogue franc et rigoureux avec nos partenaires de la CEDEAO de l'Union Africaine et du reste de la Communauté Internationale, tout en préservant les intérêts vitaux du Mali.

Cyril Adohoun

Source : L'Observatoire



Pédophilie et agression sexuelle : Des femmes brisent le silence

Cet avec effroi que les Bamakois ont appris, le 22 janvier 2022, le viol d'une petite fille de 5 ans par un individu non identifié dans une cour inhabitée à Yirimadio, en commune VI du district de Bamako. La fille grièvement blessée a été hospitalisée de toute urgence à l'hôpital du Mali. Face à cet acte que le ministre en charge de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille, Mme Wadidie Founè Coulibaly, a qualifié de barbarie digne de sanctions extrêmement sévères, des femmes ont décidé de briser le silence autour d'un sujet qui était jusqu'ici tabou.

En effet, sous l'anonymat certaines femmes se sont confiées à notre rédaction en revenant sur leurs mauvaises expériences sexuelles. Étudiante de son état, MD explique : « J'avais 10 ans quand mon oncle

m'a violée. Mes parents allaient au travail et il était chargé de me garder à la maison après l'école et avant que mes parents n'arrivent, vu qu'il était au chômage. C'était un jeune diplômé. Un après-midi, pendant que nous

étions seuls à la maison, il a fait cet acte horrible». Et de préciser que l'homme en question était le petit frère de sang de mon père quelle n'aurait eu le courage de dénoncer. «Je n'ai rien dit à personne dans notre famille », se confie-t-elle.

En croire les confidences de SK, une commerçante de place, elle avait 8 ans lorsqu'un jour, un ami de son père était arrivé à la maison avec des fruits et des pâtisseries. «C'était un homme très souriant, calme et petit de taille, qui ne venait jamais chez nous les mains vides. Ce jour-là, mon père était absent. J'étais avec ma mère. Il a suffi que ma mère s'absente 15 minutes, le temps d'aller à la boutique, pour que cet homme me prenne mon innocence», s'est-elle lamentée en expliquant avoir su elle aussi garder le silence jusqu'ici.

Aly Poudiougou
Source : Le Témoin





Birmanie : La population défie la junte un an après le coup d'État

Applaudissements d'opposants à Rangoun et Mandalay, les deux plus grandes villes du pays, en signe de défiance aux militaires. Grève silencieuse dans une grande partie du pays, les Birmans ont tenu à marquer avec des actions fortes ce 1er anniversaire du putsch et de protester contre la répression sanglante de la junte qui a fait plus de 1 500 morts et près de 9 000 prisonniers.

Rues et marchés déserts, commerces fermés, les images et les vidéos qui nous parviennent via les réseaux sociaux des quatre coins de la Birmanie montrent une détermination sans faille de la population qui a choisi d'envoyer un message fort à la junte, et ce malgré les menaces d'emprisonnement pour haute trahison, de fermetures des commerces qui participent à l'action, et les appels à la délation.

L'écrasante majorité de la population est donc restée confinée, à l'exception de quelques manifestations éclairs et disparates notamment dans plusieurs quartiers de Rangoun et Mandalay où des applaudissements soutenus ont retenti en signe de défiance aux militaires. Vive la révolution, lit-on sur des banderoles.

Dans plusieurs villes, de la peinture rouge a été étalée sur la chaussée, en référence aux centaines de victimes tombées sous les balles des forces de sécurité lors des manifestations quotidiennes réprimées dans le sang. Tortures, viols, exécutions extrajudiciaires, les exactions sont nombreuses et la communauté internationale a accentué la pression sur les généraux à la veille de ce 1er février en annonçant une enquête sur des crimes contre l'humanité.

La junte, « une entreprise criminelle »

« La junte militaire fonctionne comme une entreprise criminelle, commettant des meurtres, des tortures, des enlèvements, des déplace-

ments forcés, tout en volant les revenus et en saisissant les biens qui appartiennent légitimement au peuple de Birmanie », accuse ce mardi le Rapporteur de l'ONU sur la Birmanie, l'Américain Thomas Andrews, déplorant l'absence de résolution du Conseil de sécurité pour un embargo complet sur les armes. « Le peuple de Birmanie mérite mieux de la part des Nations unies », a-t-il dit, dans un communiqué.

Source : RFI

Burkina Faso : La junte rétablit la Constitution tout en donnant le pouvoir aux militaires

Au Burkina Faso, la junte rétablit la Constitution, mais modifie les institutions. Les putschistes qui ont pris le pouvoir, le lundi 24 janvier, avaient alors suspendu le texte suprême. Ils viennent de diffuser ce lundi 31 janvier, à la télévision nationale, un « Acte fondamental ». Ce texte remet en place l'ordre constitutionnel, tout en donnant officiellement le pouvoir aux militaires.

Une semaine après avoir été suspendue, la Constitution de 1991 est rétablie. C'était une exigence de la Communauté ouest-africaine lors de son sommet de vendredi... Et cette annonce tombe justement le jour où une délégation ministérielle de la CEDEAO est à Ouagadougou. Par contre, la Constitution est subordonnée à cet « acte fondamental » présenté dans les

médias officiels. Sept pages et trente-sept articles dans lesquels les militaires entérinent, noir sur blanc, leur contrôle du pouvoir. Le MPSR, l'entité créée par les putschistes après leur coup de force, devient « l'organe central de définition et d'orientation de la politique sécuritaire, économique, sociale, de développement et de la restauration de l'intégrité territoriale ». C'est le MPSR qui assure la

continuité de l'État et la gestion des affaires. Il est composé d'un président, deux vice-présidents, un coordonnateur et des commissions. Le chef du MPSR, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, devient ainsi officiellement chef de l'État et des armées. C'est lui qui fixe les grandes orientations politiques. Il a également un pouvoir réglementaire et d'ordonnances.

Quant au transfert du pouvoir, le texte dit simplement qu'il y aura une Charte de la Transition. C'est la première fois que le mot est officiellement prononcé, mais on ne sait pas comment elle se déroulera, ni combien de temps elle durera.

Par ailleurs, la junte a annoncé, dans le même temps, que l'ancien chef d'état-major, Gilbert Ouédraogo, et celui des renseignements, François Ouédraogo, étaient démis de leurs fonctions.

Source : RFI



CAN 2022 : Cameroun-Égypte et Burkina Faso-Sénégal en demies finales

On connaît désormais les deux affiches des demi-finales de la 33e Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2022). La première, Cameroun-Égypte, va opposer les deux équipes les plus titrées de l'histoire de la CAN. La deuxième, Sénégal-Burkina Faso, est inédite à ce niveau de la compétition.

Ce sont deux histoires radicalement différentes auxquelles les fans de foot africain vont avoir droit avec les demi-finales de la CAN 2022. Une nouvelle affiche le mercredi 2 février à partir de 19h TU à Yaoundé. Puis un « clasico » du football continental le lendemain, au même horaire... Ces demies vont débuter avec un Sénégal-

Burkina Faso inédit à ce stade de la compétition. Une rencontre entre deux équipes qui courent désespérément après leur premier sacre à la CAN. Des Sénégalais qui se sont montrés déterminés face aux Équato-Guinéens (3-1), en quarts de finale. Les Burkinabè, eux, ont été tout aussi méritants face à la Tunisie (1-0). Les Lions de la Téranga, finalistes de la

CAN 2019, seront favoris au Stade Ahmadou Ahidjo.

Les Égyptiens veulent se venger de 2017

Les Camerounais, tombeurs 2-0 de la Gambie, le seront-ils aussi, devant le public du Stade d'Olembé et face à l'Égypte de Mohamed Salah ? Le 3 février, les Égyptiens, vainqueurs du Maroc (2-1 après prolongation), auront sûrement en tête leur défaite 2-1 en finale de la CAN 2017, face à ces mêmes Lions Indomptables.

Les rencontres au sommet entre l'Égypte et le Cameroun sont un incontournable du ballon rond africain. Et comment pourrait-il en être autrement pour deux équipes qui ont remporté 12 des 32 précédentes éditions ? Sept pour les Égyptiens, un record, et cinq pour les Camerounais...

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu' autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23